

Frais de déplacement au Québec

 Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur-général

Année financière
2015-2016

Trimestre
Juillet à septembre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Exercice des fonctions au siège de Québec	14 et 15 juillet	Québec	15,82 \$	8,00 \$	186,34 \$	100,40 \$		
Stationnement	17 juillet 2015	Montréal	2,61 \$					
Stationnement	17 août 2015	Montréal	16,65 \$					
Exercice des fonctions au siège de Québec	19 et 20 août	Québec		8,00 \$	174,07 \$	120,38 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	26 et 27 août	Québec		8,00 \$	174,07 \$	120,38 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	2 et 3 septembre	Québec		8,00 \$	174,07 \$	120,36 \$		
Stationnement	23 septembre 2015	Montréal	1,95 \$					
Exercice des fonctions au siège de Québec	24 et 25 septembre	Québec		8,00 \$	143,17 \$	100,40 \$		
Stationnement	29 septembre 2015	Montréal	10,44 \$					
Stationnement	30 septembre 2015	Montréal	17,39 \$					

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

A noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites: son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.